

Séance du 18 novembre 2019

Avis de proposition

Proposé par Monsieur Jean-François Gosselin
 Chef de l'Opposition officielle
 Conseiller municipal du district électoral de Sainte-
 Thérèse-de-Lisieux

Appuyé par Monsieur Patrick Paquet
 Conseiller municipal du district électoral de
 Neufchâtel-Lebourgneuf

Attendu que **l'administration Labeaume travaille depuis 10 ans sur son projet de Réseau structurant de transport en commun (RSTC).**

Attendu que **ce projet est prêt au millimètre près, selon le maire de Québec.**

Attendu que **le Bureau de projet a commandé une analyse comparative des modes de transports lourds sur rail à la firme *Systra Canada*.**

Attendu que **le mandat octroyé par le Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun était d'identifier le mode de transport optimal pour Québec sur la future ligne « Le Gendre - Charlesbourg », partie intégrante du RSTC.**

Attendu que **l'étude visait à effectuer une analyse comparative entre 4 solutions de transport lourd sur rail, considérant la satisfaction de la demande, les coûts ainsi que la qualité et le niveau de service.**

Attendu que **l'étude a rapidement évacué l'option du train léger sur rail et le monorail au profit du tramway et du métro.**

Attendu qu' **il est question de l'utilisation d'artères principales et de dénivellations importantes dans les secteurs du Vieux-Québec et de la colline Parlementaire, de Saint-Rodrigue et du Trait-Carré, et du Plateau et de la Pointe-de-Sainte-Foy parmi les critères d'analyse.**

Attendu que **l'étude fait mention du contexte climatique parmi ses critères d'analyse, dans un contexte général.**

Attendu que **l'étude fait mention qu'un plan de déneigement de la plateforme et des quais est requis.**

Attendu que **l'étude spécifie que des éléments de conception sont à prévoir, notamment le réchauffage des aiguillages, les centres d'entretien clos et chauffés, le matériel roulant bien isolé, etc.**

Attendu que ***Systra Canada* donnait la note « + » au tramway dans la synthèse des critères analysés et « +++ » au métro souterrain, en ce qui concerne la fiabilité du mode de transport en situation hivernale.**

- Attendu que** l'étude a fait l'objet d'une révision et validation de l'analyse comparative par les professeurs de *HEC Montréal*, messieurs Robert Gagné et Jacques Roy.
- Attendu que** le mandat de ces deux individus consiste à produire une contre-expertise de la méthodologie et de l'analyse faite par *Systra Canada*, dans le mandat que lui a confié la Ville de Québec de réaliser une analyse comparative des modes structurant de transport.
- Attendu que** cette contre-expertise souligne que les coûts additionnels liés aux conditions hivernales pour la construction et l'exploitation ne sont pas pris en compte dans les estimations fournies par *Systra Canada*, car elles s'appuient sur les coûts de différents systèmes, mais qu'ils le sont dans celles présentées par le Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun.
- Attendu que** malgré cette différence, les coûts d'exploitation présentés par le Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun sont inférieurs aux coûts d'exploitation observés et rapportés par *Systra Canada*.
- Attendu qu'** il s'agit-là d'un élément qui demanderait une validation additionnelle, selon ces deux professeurs de *HEC Montréal*.
- En conséquence,** il est proposé que la Ville de Québec lance un appel d'offres afin d'obtenir les services d'une firme chargée d'analyser et d'évaluer sur toutes ses facettes l'impact de nos hivers rigoureux sur le projet de *Réseau structurant de transport en commun* et de dévoiler publiquement ce document dans un contexte de transparence, rappelant qu'il s'agit d'un projet de 3,3 milliards de dollars, financé par les gouvernements et les contribuables de Québec.

Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de
Neufchâtel-Lebourgneuf